

Né le 25 juin 1708, cet enfant a été baptisé solennellement le 26 août sous le nom de Nicolas-Antoine. (1)

Comment se fait-il que Mgr Tanguay, au premier volume de son *Dictionnaire*, (2) ne l'inscrive que sous le nom d'Antoine, lorsque l'acte est si clair ? (3) Nous n'en savons rien ; mais cette erreur l'a conduit à d'autres erreurs et il ne faudra pas être surpris s'il fait mourir Nicolas-Antoine deux fois : Nicolas en 1750 et Antoine en 1757.

Nicolas-Antoine fit ses premières armes, croyons-nous, à la Rivière St-Joseph des Illinois. C'est, du moins, au registre de ce poste que l'on rencontre son nom pour la première fois.

Le 26 août 1725 il est parrain : " Nicolas-Antoine Coulon, fils de M. de Villiers, commandant," dit l'acte. Il signe Coulon tout simplement ; c'est la seule fois que nous ayons rencontré cette signature.

En 1730, on se le rappelle, il fut député par son père à M. de Beauharnois pour lui annoncer la défaite des Outagamis.

Il prit une part active à la campagne de 1733 contre les Sakis. M. de Villiers père l'avait envoyé, avec 10 Français et 50 Sauvages, au passage du petit Cascalin, par où les Renards pouvaient se sauver. C'est pendant qu'il était là que se passait, le 16 septembre, la tragédie dont nous avons parlé plus haut.

---

(1) Baptisé deux mois après sa naissance ; les faits de ce genre ne sont pas rares dans nos vieux registres. Le missionnaire était souvent absent et il fallait attendre son retour pour porter l'enfant à l'église.

(2) p. 144.

(3) Dans le premier volume du *Dictionnaire*, Tanguay ne parle pas de Nicolas ; en revanche, au troisième volume, il n'est pas question d'Antoine mais de Nicolas baptisé en 1709.